

	Assemblée Générale 26 juin 2003 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : Réf.: JLD/IB/ Code documentaire : ORU. AG-ENR 00 Page 1/6
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

L'Assemblée Générale de l'Observatoire Régional des Urgences de Midi-Pyrénées (ORU-MiP) s'est tenue le 26 juin 2003 à la salle des Pèlerins de l'Hôtel Dieu St Jacques.

La séance a débuté à 14h30 et était présidée par M. Daniel Moinard, Président de l'ORU-MiP.

Les établissements membres ont été invités à signer la feuille d'émargement, afin de pouvoir se prononcer sur les différents points soumis au vote de l'A.G.

Les établissements présents, ou ayant donné pouvoir, représentent **420** votes.

En tant que membres associés, le Collège Midi-Pyrénées de Médecine d'Urgence, le Collège Régional des DIM, le SAMU de France et l'URML représentent **231** votes.

Soit un total de : **651** votes. Le quorum est à **553** parts.

Les établissements ci-dessous n'étaient ni présents ni représentés :

- Clinique la Soulano
- CHIC Sud-Aveyron
- CH Decazeville
- Clinique Saint-Jean Languedoc
- CH Figeac
- CH Lourdes

1. Introduction

M. Moinard soumet au vote le procès-verbal de la précédente séance du 27 juin 2002.

Résultat du vote :

Pour : **651**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le procès verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2002 est donc adopté à l'unanimité, avec 651 votes pour.

Il demande à l'assemblée s'il y a des questions diverses à inscrire à l'ordre du jour.
Aucun membre ne souhaite ajouter de point.

Monsieur Moinard cède la parole à Monsieur Ducassé qui présente l'ordre du jour :

1. Le rapport annuel d'activités 2002 et perspectives 2003
2. Le budget 2003
3. Les modifications du règlement intérieur
4. La journée scientifique du 12 décembre 2003
5. Le site web
6. Les modifications de la composition du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique

	Assemblée Générale 26 juin 2003 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : Réf.: JLD/IB/ Code documentaire : ORU. AG-ENR 00 Page 2/6
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

1. Adoption du rapport annuel d'activités 2002 et perspectives d'activité en 2003

➤ La vie de l'ORU-MiP

M. Ducassé annonce que 3 nouveaux établissements ont démarré le codage des fiches de saisie :

- Clinique La Soullano à Lavelanet
- Clinique de l'Ormeau à Tarbes
- Centre Médico-Chirurgical Claude Bernard d'Albi.

Il précise également que 4 établissements sont en difficultés :

- CH de Saint Affrique
- Clinique Ambroise Paré
- CH Cahors
- CH Lourdes

Il présente ensuite la nouvelle fiche de saisie 2003.

Au niveau du personnel de l'Observatoire, M. Ducassé signale quelques modifications :

- Au niveau du personnel médical :
 - Denis Arcuset, médecin urgentiste au CH de Montauban bénéficiait de 4 vacations. Il a récemment été nommé PHTP et il est mis à disposition à 50% à l'ORU-MiP, gracieusement.
 - M. Ducassé, Conseiller médical auprès du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées depuis l'été dernier, est détaché à 20% à l'ORU-MiP au lieu de 50%.
- Au niveau du personnel non médical :
 - Karine Danieli, Assistante évaluation Smur, a démissionné le 1^{er} avril 2003. Elle a souhaité revenir à l'accueil du service des urgences de Ranguel.
 - Françoise Dumoulin, Technicienne de recherche et de formation, intégrera l'équipe à compter du 1^{er} septembre 2003. Elle aura en charge plus particulièrement la mise en place et la gestion du site web (*point n°5 de l'ordre du jour*).

➤ La politique de communication

Au niveau interne, M. Ducassé informe les membres de l'assemblée que les réunions des correspondants évaluation qualité se déroulent dorénavant une fois par trimestre et non une fois par mois.

Au niveau communication externe, l'Observatoire Régional des Urgences de Midi-Pyrénées a participé activement à plusieurs manifestations :

- Symposium SFMU (*décembre 2002*)
- Conférence de consensus (*décembre 2002*)
- Congrès national des urgences (*avril 2003*)
- JMARU (*juin 2003*)

Il fait part également de la réalisation du deuxième rapport annuel sur l'évaluation des services d'urgence en Midi-Pyrénées (*document remis à la fin de l'assemblée générale*).

➤ Le rapport annuel 2002

M. Ducassé donne la parole au Dr Christine Sagnes-Raffy, chargée de mission évaluation et plus particulièrement responsable de la base accueil, pour une présentation des résultats.

	Assemblée Générale 26 juin 2003 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : Réf.: JLD/IB/ Code documentaire : ORU. AG-ENR 00 Page 3/6
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

Mme Sagnes-Raffy fait état des résultats de l'analyse de la base de données et cède à son tour la parole au Dr Denis Arcuset, pour un exposé de la base Smur.

➤ Synthèse

M. Ducassé indique qu'un engagement a été pris lors du dernier conseil d'administration (7 mai 2003) pour la réalisation d'un rapport spécifique régional propre à la Pédiatrie. Cette demande, émise par le POSU Pédiatrie, sera totalement prise en charge par le CHU précise Monsieur Moinard.

Au niveau des perspectives 2002/2003, M. Ducassé fait état des différents travaux débutés en 2002, se poursuivant en 2003 et pour lesquels l'ORU-MiP a été sollicité :

- étude CNAMTS (2000 patients enquêtés)
- participation aux volets SROS (Cardiologie, Neuro-vasculaire, Réanimation, urgences)
- réseau d'information régional des urgences hospitalières
- site web

➤ Discussion

Après quelques échanges concernant ce rapport annuel, M. Ducassé précise que tout établissement membre de l'ORU-MiP, peut demander une requête particulière. Il n'y aura aucun problème pour la traiter et l'insérer dans le Rapport Semestriel spécifique à chaque établissement.

Monsieur Moinard propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : **651**
Contre : 0
Abstention : 0

Vote : Le rapport annuel d'activités 2002 et les perspectives d'activité sont donc adoptés à l'unanimité, avec 651 votes pour.

2. Vote du budget 2003

Monsieur Ducassé donne la parole à Mademoiselle Boulesteix pour la présentation du budget 2003.

➤ Appel de fonds 2003

Melle Boulesteix fait un point sur l'appel de fonds 2003, adressé aux établissements membres de l'ORU-MiP le 7 février dernier, pour un montant global de 105 201 €
A la date de l'Assemblée générale, 32 établissements sur 34 s'étaient acquittés de leurs cotisations. Seuls deux établissements n'avaient pas régularisé (partiellement ou totalement) leurs participations : il s'agissait de la Clinique Saint Jean Languedoc et du Centre Hospitalier de Figeac.

➤ Budget prévisionnel 2003

Celui-ci a été approuvé par le Conseil d'Administration du 15 octobre 2002. La participation annuelle de chaque établissement est réduite de 14% des par rapport au BP 2002.

	Assemblée Générale 26 juin 2003 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : Réf.: JLD/IB/ Code documentaire : ORU. AG-ENR 00 Page 4/6
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

Au niveau des frais de personnel :

En 2003, restent à la charge des établissements membres, la rémunération du Dr Jean-Louis Ducassé (20%) et celle et du Dr Denis Arcuset (4 vacations, jusqu'au 30 avril uniquement, *cf point 1 « la vie de l'ORU »*),

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le poste de Chargée de mission qu'occupe Isabelle Boulesteix est financé par une enveloppe spécifique allouée par l'ARH Midi-Pyrénées.

Au niveau des frais de gestion :

Melle Boulesteix signale la création de certaines lignes budgétaires, qui n'apparaissaient pas au budget prévisionnel 2002, comme notamment :

- maintenance du site web,
- prestation de service rapport annuel,
- logistique,
- travaux,
- tableau d'amortissement

Le montant global du budget de fonctionnement de l'Observatoire s'élève à 283 885 euros. Sachant que l'Agence Régionale de l'Hospitalisation alloue 178 684 euros de crédits à l'ORU, le budget prévisionnel 2003, à répartir entre les 34 établissements membres, est de 105 201 €

➤ Complément au budget 2003

Isabelle Boulesteix informe les membres présents que l'Observatoire bénéficie en 2003 de deux nouvelles sources de financement :

- La CNAMTS, suite à un appel d'offre national correspondant à un projet d'enquête (*Etude de déterminants conduisant les patients qui ne relèvent pas de l'urgence médico-chirurgicale vitale, à se présenter dans un service d'urgence plutôt que de faire appel à la permanence des soins*). Elle doit se dérouler sur 2 ans et 9 services d'urgence de Midi-Pyrénées ont été sélectionnés pour y participer.
La subvention s'élève à 90 898 €

- L'ARH Midi-Pyrénées, pour la mise en place du « Serveur Régional des Urgences ». La subvention s'élève à 60 000 € (dont 30 000 € sont des crédits pérennes).

Avant de passer au vote, Monsieur Moinard rappelle qu'il est important que tous les établissements soient à jour concernant leur participation à l'appel de fonds 2003. Pour les retardataires, il demande une régularisation rapide, ceci pour une meilleure gestion.

Il propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : **651**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le budget 2003 est donc adopté à l'unanimité, avec 651 votes pour.

3. Modifications du règlement intérieur

Le Dr Ducassé fait part d'une proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration du 16 octobre 2002. Face à une transmission des données, de la part des établissements, de plus en plus tardive, il a été demandé de passer à un rapport semestriel et non plus trimestriel. Cette proposition implique une modification des articles 1, 2 et 3 du règlement intérieur de l'ORU-MiP.

	Assemblée Générale 26 juin 2003 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : Réf.: JLD/IB/ Code documentaire : ORU. AG-ENR 00 Page 5/6
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

L'article 25 de ce même règlement intérieur se trouve également modifié, suite à différentes mutations du personnel médical et non médical de l'Observatoire. Une annexe n° 2, reprenant le détail de la composition de l'équipe de l'ORU-MiP, est ainsi ajoutée et sera mise à jour autant que de besoin par le Directeur.

Le Dr Ducassé tient également à informer l'Assemblée sur une proposition rejetée par le Conseil d'administration ainsi que le Conseil Scientifique. Elle concernait l'article 9 du règlement : un médecin du Centre Hospitalier de Montauban souhaitait faire une requête spécifique sur la base de données de l'ORU-MiP. Il a préféré retirer sa demande car il ne voulait pas passer par la voie hiérarchique.

Monsieur Moinard propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : **651**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Les deux modifications du règlement intérieur sont donc adoptées à l'unanimité, avec 651 votes pour.

4. 2^{ème} forum national sur l'évaluation des urgences

Le Dr Ducassé annonce que le 2^{ème} forum national sur l'évaluation des urgences se déroulera le vendredi 12 décembre prochain, à l'Hôtel Dieu Saint Jacques à Toulouse.

Les membres du Conseil Scientifique, réunis le matin même avant l'Assemblée Générale, ont établi un pré-programme, faisant apparaître deux grands thèmes :

1. quelles valorisations pour l'évaluation des urgences ?
2. quelle place pour les usagers dans les urgences ?

Pour chaque thème, plusieurs exposés, animés par des intervenants régionaux et nationaux. Un programme plus affiné sera adressé début septembre.

5. Site Web

Françoise Dumoulin annonce la date du 6 octobre comme lancement du site internet de l'Observatoire Régional des Urgences de Midi-Pyrénées. Il pourra être consulté à l'aide des 8 noms de domaines qui ont été réservés auprès de l'hébergeur O.V.H. :

- www.orumip.fr – www.oru-mip.fr
- www.orumip.org – www.oru-mip.org
- www.orumip.com – www.oru-mip.com
- www.orumip.net – www.oru-mip.net

Mme Dumoulin expose les caractéristiques techniques du serveur :

- Disque Dur de 40 GO
- BP 512 kbs
- Ram 256 Mo
- Serveur dédié (*qui n'héberge qu'un seul site*)

Elle en décrit ensuite le contenu, le public concerné et l'arborescence :

- Le contenu : 3 rubriques
 - une bibliothèque (rapports, textes officiels, études diverses...)

	Assemblée Générale 26 juin 2003 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : Réf.: JLD/IB/ Code documentaire : ORU. AG-ENR 00 Page 6/6
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

- des données (résultat de l'exploitation des données transmises à l'ORU-MiP
- des outils (forum, liens divers et variés,...)

➤ Le public : 3 catégories

- les membres de l'Observatoire
- le monde de la santé (établissements de soins, les médecins, l'assurance maladie)
- le grand public

Elle précise que l'accès aux données sera fait en fonction du type de public.

➤ L'arborescence : l'accueil général faisant apparaître un menu principal, un numéro d'identifiant ainsi qu'un mot de passe et une information sur l'actualité du moment ou à venir.

Elle fait ensuite une démonstration de ce que sera la cartographie dynamique des services d'urgence et des smur. Applaudie par l'assemblée générale pour cette brillante démonstration, elle cède la parole au Dr Ducassé.

6. Modification de la composition du Conseil d'administration et du Conseil Scientifique

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, Monsieur Ducassé annonce 3 changements :

Départ de : Messieurs Olivier Rastouil, Jean-Philippe Argacha et du Docteur Philippe Krettly.

Remplacés par : Messieurs Maurice Rigal (*directeur des Hôpitaux de Lannemezan*), Jean-Marc Daubos (*nouveau directeur du Centre Hospitalier d'Auch*) et le Docteur Claude Grasmick (*nouveau président de CME au CH Cahors*)

Monsieur Moinard propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : **651**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : La modification de la composition du Conseil d'administration est donc adoptée à l'unanimité, avec 651 votes pour.

Monsieur Ducassé a le regret de présenter la démission, pour raisons personnelles, de Madame Pervenchon, membre du Conseil Scientifique. La candidature du Docteur Marie-Laure Cauhapé du Centre Hospitalier Intercommunal de Tarbes Vic en Bigorre est soumise au vote de l'Assemblée.

Monsieur Moinard propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : **651**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : La modification de la composition du Conseil scientifique est donc adoptée à l'unanimité, avec 651 votes pour.

Aucune question diverse n'ayant été inscrite à l'ordre du jour de cette assemblée générale, Monsieur Moinard remercie toutes les personnes présentes ainsi que l'équipe de l'Observatoire et lève la séance à 16h15.